

ECONOMIE BLEUE

Activités économiques et développement durable



VERS UNE ÉCONOMIE BLEUE POUR UNE MÉDITERRANÉE DURABLE

Indicateurs et recommandations

À l'échelle mondiale, l'économie liée aux secteurs maritimes est considérée comme la nouvelle frontière du développement économique et sa valeur ajoutée brute (VAB) devrait doubler voire tripler entre 2010 et 2030. Cette tendance pourrait s'appliquer à la région méditerranéenne du fait de l'importance des secteurs économiques tels que le tourisme et le transport maritime.

Cette croissance sera particulièrement forte dans des secteurs tels que l'énergie offshore (gaz naturel, pétrole, éolien), le tourisme maritime et côtier, les infrastructures maritimes et portuaires associées au transport de marchandises et à l'industrie de la croisière (y compris la construction, la réparation et le démantèlement de navires), aggravant des problématiques sociales et environnementales. La pêche industrielle et artisanale ainsi que l'aquaculture représentent une source importante d'emplois mais ces secteurs sont menacés par la surexploitation. Le développement de l'utilisation des ressources marines en eau profonde (bioressources et extraction de minerais) pourrait créer de nouveaux emplois mais suscite des inquiétudes quant à son impact sur l'environnement et aux enjeux de brevetabilité du vivant.

L'économie bleue et le contexte international et méditerranéen

L'engagement international en faveur de l'économie bleue en Méditerranée remonte à 2012. Il s'est concrétisé à l'occasion de la Conférence des parties (COP) 17 de la Convention de Barcelone, la déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée de 2015 (UpM), la révision de l'Agenda pour le développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (« Agenda 2030 ») en 2015, la Conférence sur le financement du développement (Addis-Abeba), le Sommet des Nations unies sur le développement durable à New York (Objectifs de développement durable - ODD), et la COP21 à Paris (Accord pour le climat). L'ODD 14 en particulier vise la « conservation et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable ». La Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD 2016-2025) adoptée en 2016 lors de la COP19

de la Convention de Barcelone cherche à assurer le « développement durable dans les zones marines et côtières » (Objectif 1) et la « transition vers une économie verte et bleue » (Objectif 5).

Les organismes de gouvernance en Méditerranée et/ou dans les pays voisins utilisent plusieurs documents et engagements (stratégies, plans d'action, programmes d'investissement, budgets, projets, etc.) ainsi que divers instruments (par ex. réglementaires, économiques, informatiques) pour mettre en place un développement plus durable et inclusif, notamment l'utilisation durable des ressources maritimes et côtières de la mer Méditerranée. Plusieurs initiatives ont déjà été lancées pour promouvoir cette transition ou ces changements, notamment la SMDD 2016-2025, le Plan d'action régional sur la consommation et la production durables (CPD), l'initiative Approche écosystémique (EcAp), le Protocole de Gestion intégrée des zones côtières (GIZC), les initiatives de l'UpM ou

LES NOTES
DU PLAN BLEU

#34

JANVIER 2018



ECONOMIE BLEUE

Activités économiques et développement durable

la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) et le Paquet « économie circulaire » de l'Union européenne. Le Protocole GIZC est l'instrument juridique de la Convention de Barcelone qui spécifie dans l'article 9, les obligations liées aux activités économiques, notamment dans le secteur maritime (la pêche, les ports, les activités maritimes, etc.), qui doivent garantir un développement durable conforme aux objectifs de l'économie bleue.

Dans ce contexte, le projet « Une économie bleue pour une Méditerranée en bonne santé - Mesurer, suivre et promouvoir une économie écologiquement durable en région méditerranéenne », financé par la Fondation MAVIA et mis en œuvre par trois centres d'activités régionales du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (le Plan Bleu, le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires et le Centre d'activités régionales de la consommation et de la production durable), a permis d'identifier des indicateurs, de sélectionner des outils et de recommander des politiques pour promouvoir l'« économie bleue » en Méditerranée. Les résultats, les définitions et les recommandations qui suivent émanent de ce projet.

Une définition de l'économie bleue adaptée au contexte méditerranéen

« L'économie bleue est une économie circulaire peu polluante, efficace dans l'utilisation des ressources et basée sur des modes de consommation et de production durables, favorisant le bien-être humain et l'égalité sociale, génératrice de valeur économique et d'emplois, réduisant de manière significative les risques environnementaux et les pénuries écologiques. »

L'économie bleue permet de préserver la santé des écosystèmes marins et côtiers de la Méditerranée, et assure un approvisionnement continu en biens et services pour les générations présentes et futures.

La mise en place progressive et réussie d'une économie bleue repose sur le développement durable d'un certain nombre d'activités socio-économiques clés : pêche, aquaculture, tourisme et loisirs, transport maritime et activités portuaires, bioprospection ou exploitation de ressources biologiques et des énergies renouvelables. L'économie bleue, qui est une déclinaison de l'économie verte dans les zones marines et côtières, peut et doit contribuer de façon positive au développement durable et inclusif en Méditerranée.

Comment suivre le développement de l'économie bleue ?

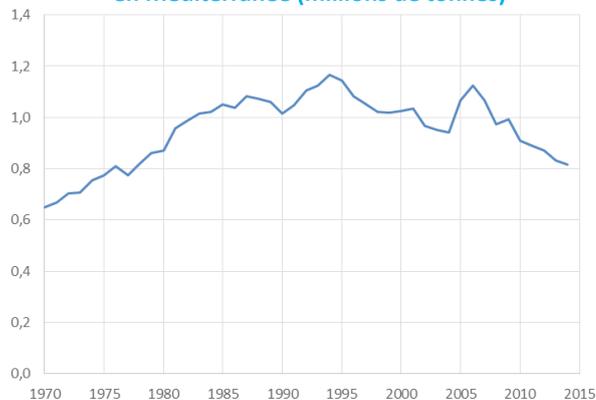
Le tableau de bord de l'économie bleue est constitué de 22 indicateurs, proposés pour compléter le tableau de bord des indicateurs de la SMDD. Ces indicateurs concernent principalement les objectifs 1 et 5 de la SMDD. Les 22 indicateurs résultant de ce processus ont été considérés pertinents pour mesurer l'état et les tendances d'une économie bleue en Méditerranée. Les données sont au moins partiellement disponibles pour la plupart d'entre eux. Cependant, la contribution des pays en matière de données et de statistiques au niveau national sera nécessaire pour certains indicateurs. Il faut souligner que certains indicateurs, notamment dans le secteur de l'énergie, concernent en fait l'économie « brune » et devraient indiquer une tendance à la baisse si l'économie bleue progresse (voir Tableau 1).

Le tableau de bord de l'économie bleue inclura une nurserie d'indicateurs (à développer) ainsi que des indicateurs sur le contexte économique (comme les investissements directs à l'étranger, le commerce international, l'aide, et un ensemble de tarifs, taxes et subventions).

Tableau 1 : Jeu d'indicateurs de base pour le tableau de bord de l'économie bleue en Méditerranée

SECTEUR	INDICATEUR
ENERGIE	1. Capacité éolienne offshore installée
	2. Production de pétrole et de gaz offshore
	3. Valeur ajoutée brute du pétrole et du gaz offshore
	4. Employés des secteurs pétrolier et gazier offshore
	5. Nombre de forages exploratoires de pétrole ou de gaz
	6. Nombre total de marées noires
PÊCHE	1. Volume des captures (tonnes)
	2. Pourcentage des stocks halieutiques surexploités
	3. Valeur totale de la production de pêche (valeur des débarquements)
	4. Volume des captures par la pêche artisanale (tonnes)
	5. Nombre de pêcheurs employés
	6. Nombre de bateaux de pêche artisanale
TOURISME	1. Valeur économique du tourisme (VAB)
	2. Nombre total d'emplois dans le secteur du tourisme
	3. Arrivées de touristes internationaux (par habitant)
	4. Proportion de zones côtières et marines protégées (% du total)
TRANSPORT MARITIME	1. Valeur économique (VAB) du transport maritime
	2. Nombre d'emplois dans le transport maritime
	3. Volume du trafic de passagers
	4. Volume du trafic de marchandises dans les ports
BIO-PROSPECTION	1. Nombre de brevets biologiques marins par pays

Figure 1 : Nombre total de captures entre 1970 et 2014 en Méditerranée (millions de tonnes)



Source : FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), Fishstat et CGPM (Commission générale des pêches pour la Méditerranée)

Quelques tendances majeures

1.1. Pêche et aquaculture

Les données disponibles sur la surexploitation des stocks halieutiques montrent que la mer Méditerranée est dans une situation de crise écologique du fait d'une longue période de surpêche, de politiques de gestion inadaptées et d'un manque de contrôle et de prise de responsabilité.

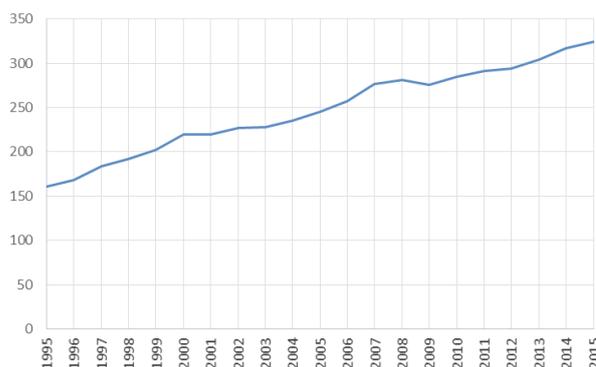
En Méditerranée, les débarquements ont augmenté jusqu'en 1994 pour atteindre 1 100 000 tonnes. Ils ont depuis baissé de façon irrégulière pour atteindre 800 000 tonnes en 2014 (voir Figure 1). L'Algérie, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Tunisie et la Turquie regroupent un peu plus de 80 % des débarquements totaux en Méditerranée.

1.2. Tourisme côtier et marin

Le secteur du tourisme est depuis des années un acteur de poids dans les pays méditerranéens, générant des impacts économiques et sociaux considérables. Cependant, le modèle du tourisme actuel n'est vraiment pas durable. La future croissance de ce secteur conduira à une aggravation des pressions environnementales déjà critiques qu'exerce le tourisme sur les écosystèmes côtiers et marins, tout en épuisant encore davantage les ressources locales. Il est par conséquent nécessaire de s'orienter vers un tourisme durable en Méditerranée, capable de réduire sa consommation en ressources naturelles, de protéger et de régénérer le milieu côtier et marin et de respecter la culture locale et les structures sociales en place.

Au cours des 20 dernières années, la contribution du secteur touristique au PIB a augmenté de 60 % dans les pays méditerranéens¹. La Méditerranée est la première destination touristique au monde, en termes de tourisme intérieur et international, avec plus de 320 millions d'arrivées de touristes internationaux, soit 27 % du tourisme mondial en 2015. Les arrivées de touristes internationaux sont passées de 58 millions en 1970 à près de 324 millions en 2015 (voir Figure 2), avec une prévision de 500 millions d'ici 2030. Environ 50 % de ces arrivées ont lieu dans les régions côtières.

Figure 2 : Arrivées de touristes internationaux en Méditerranée (million de touristes)



Source : Organisation Mondiale du Tourisme (UNWTO)

Par ailleurs, la mer Méditerranée est l'une des plus importantes destinations de croisières au monde : la région a accueilli 27 millions de passagers en 2013, un nombre en constante augmentation, environ 5 % par an.

¹ Toutes les données concernant le tourisme sont fournies au niveau national, et ne font pas la distinction entre le tourisme dans les zones de pourtour méditerranéen et celui du reste du pays.

Les infrastructures pour les croisières sont situées sur le littoral nord : 75 % des ports de Méditerranée se trouvent en Italie, en Espagne, en France, en Grèce, en Croatie et en Slovénie, tandis que 9 % des ports se situent en Turquie et à Chypre, et 7 % en Afrique du Nord (Plan Bleu, 2017).

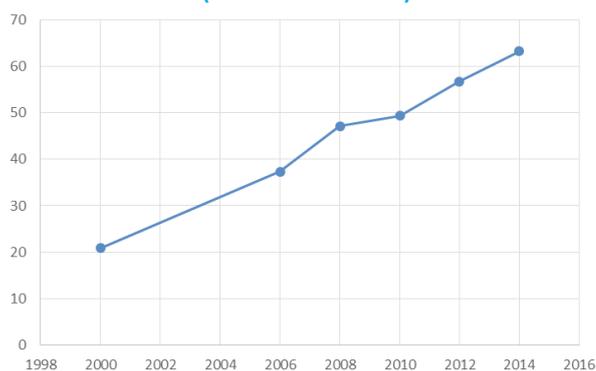
1.3. Transport maritime

Le secteur du transport maritime présente un défi de taille pour l'économie bleue en Méditerranée. La Méditerranée est l'une des mers les plus actives au monde, sur laquelle circulent 20 % du commerce maritime mondial, 10 % du transit de containers et plus de 200 millions de passagers. De plus, l'augmentation constante du trafic maritime aggrave la pression écologique, par l'augmentation des émissions de CO₂, la pollution, le volume des déchets rejetés en mer, les collisions avec les grands cétacés, les nuisances sonores sous-marines, ainsi que l'introduction d'espèces non-indigènes².

Le développement du trafic portuaire de containers indique clairement une croissance rapide du secteur, ce qui accroît sans aucun doute la pression écologique et renforce la nécessité d'une transition vers un transport maritime durable (voir Figure 3).



Figure 3 : Trafic portuaire de containers en Méditerranée (millions de tonnes)



Source : Containerisation International Yearbook, Banque mondiale

Bien que l'un des principaux problèmes liés à la croissance de ce secteur soit la rapide augmentation de son empreinte carbone, il n'existe aucune donnée primaire sur ses émissions de carbone. Toutes les données proviennent donc d'estimations établies, par exemple, à partir des données sur le ravitaillement dans les ports de Méditerranée. Même si les données ont montré une baisse des émissions suite à la crise économique de 2008, celles-ci sont de nouveau à la hausse depuis 2014.

² Pianta C., Ody D., 2015, p.48

Recommandations pour une économie bleue en Méditerranée

- 1. Amélioration de la disponibilité des données et du suivi :** Afin de bien saisir l'état réel de l'économie bleue en Méditerranée, les données nationales associées au bassin méditerranéen doivent être fournies sur la base de normes communes. Tant que l'on ne connaîtra pas avec exactitude les volumes de pétrole et de gaz offshore réellement extraits en Méditerranée ou encore le volume de poissons réellement capturés, les recommandations politiques ne seront pas aussi solides et fiables qu'elles le devraient.
- 2. Mise en œuvre d'instruments économiques adaptés :** Plusieurs sous-secteurs clés de l'économie marine (pêche, transport, tourisme, etc.) sont artificiellement soutenus par des subventions néfastes pour l'environnement, qui créent une distorsion de marché, privatisent les bénéfices économiques et externalisent les dommages sociaux et écologiques. Une évaluation exhaustive des signaux-prix dans les sous-secteurs de l'économie bleue doit être réalisée pour mettre fin aux incitations « brunes » et promouvoir ainsi des réformes fiscales plus « vertes ».
- 3. Soutien de l'innovation environnementale et sociale :** Grâce à un investissement important dans les technologies vertes, au partage des bonnes pratiques et à la promotion de l'entrepreneuriat social, les sous-secteurs de l'économie marine peuvent considérablement réduire leur impact sur l'environnement. Et ce, tout en garantissant des bénéfices socio-économiques à la population locale, comme la création d'emplois, la sécurité alimentaire et le recul de la pauvreté.
- 4. Investissement dans l'économie bleue et verte :** Pour accélérer le développement d'une économie bleue, d'importants investissements doivent être engagés pour la construction d'infrastructures résilientes, de navires plus propres, d'installations plus écologiques, etc. Les instruments et mécanismes financiers traditionnels et innovants, fournis par les Banques multilatérales de développement, les secteurs privés et les institutions financières au niveau national, doivent avoir une orientation écologique afin de promouvoir des activités économiques durables.
- 5. Amélioration de la gouvernance et implication des parties prenantes :** Le développement d'une économie bleue nécessite l'application de cadres institutionnels et d'accords internationaux tels que la Convention de Barcelone, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l'Accord de Paris, l'Agenda 2030 des Nations Unies (Objectifs de développement durable), parmi d'autres. Elle sous-entend également la création et l'application de réglementations, de lois et de politiques adaptées aux niveaux national et sous-régional. La participation des parties prenantes, un cadre

d'échange ouvert et des processus de prise de décision transparents sont également nécessaires pour encourager la participation et l'engagement des acteurs économiques, des autorités locales et régionales, et des représentants de la société civile.

Plus d'information :

<http://www.mava-blue-economy.com/>

<http://planbleu.org/fr/event/conference-finale-une-economie-bleue-pour-une-mediterranee-en-bonne-sante>



Bibliographie

- FAO (2016). *The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries*.
- OCDE (2016). *L'économie de la mer en 2030*. Editions OCDE, Paris.
- Piante, C., Ody, D. (2015). *Blue Growth in the Mediterranean Sea: the Challenge of Good Environmental Status*. MedTrends Project. WWF-France.
- Plan Bleu (2015). *Analyse économique et sociale des écosystèmes marins et côtiers méditerranéens*. Rapport technique. Plan Bleu.
- Plan Bleu (2016). *Blue economy for a healthy Mediterranean- Measuring, Monitoring and Promoting an environmentally sustainable economy in the Mediterranean region*. Scoping study.
- Plan Bleu (2017). *Tourisme durable en Méditerranée : Etat des lieux et orientations stratégiques*. (Cahier du Plan Bleu n°17).
- PNUE/PAM/PAP (2008). *Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée*. Split, Programme d'Actions Prioritaires.
- UNEP, FAO, IMO, UNDP, IUCN, WorldFish Center, GRID-Arendal (2012). *Green Economy in a Blue World*. UNEP.
- UNEP(DEPI)/MED (2014). *Décision IG.21/3 relative à l'approche écosystémique comportant l'adoption des définitions du « bon état écologique » (BEE) et des cibles*
- UNEP(DEPI)/MED (2016). *Décision IG.22/2 Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable 2016-2025*.
- UNEP(DEPI)/MED (2016). *IG 22/28 - Décision IG.22/5 - Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée*.
- WTTC (2015). *Travel & Tourism Economic Impact 2015 Mediterranean*.